

# TRAVAIL ILLÉGAL, SOUS TRAITANCE ET RISQUE PÉNAL

Gestion des ressources humaines sur les chantiers et risque pénal

1 JOUR, 7 HEURES

RH / MANAGEMENT / HSE

CODE : MRH005

## Objectifs de la formation

- Anticiper et savoir évaluer les risques pénaux récurrents
- Maîtriser la notion de travail illégal

## Animée par

- INGOUF Marie-Laure  
Avocate,  
MI2 AVOCATS

## Public concernés

- Chef de chantier ;
- Conducteur de travaux ;
- Coordinateur SPS

## Dates

## Critères d'admission

- Aucun prérequis

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités,

## Connaître le risque pénal relatif à l'emploi et la sous-traitance

- Définir le risque pénal et le risque pénal général de l'entreprise
- Assimiler le risque pénal lié à l'emploi et la sous-traitance

## Rappel de la loi et de la réglementation en vigueur

- Appréhender le cadre juridique actuel
- Opérer des délégations de pouvoir

## Maîtriser la notion de travail détaché : définition, réglementation et conséquences pratiques

dans la mesure du possible, à une douzaine de participants

- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

## Tarifs

- Tarif général \_\_\_\_\_ 995,00 €HT

## Appréhender les nouveautés posées par lois Macron, la carte BTP et loi du 27 mars 2017 sur le devoir de vigilance des entreprises donneuses d'ordre

---

### Connaître les infractions fréquentes : travail dissimulé, prêt illicite de main d'œuvre et marchandage

- Identifier les clés de compréhension du risque pénal
- Assimiler les notions de travail dissimulé, de prêt illicite de main d'œuvre et de marchandage
- Intégrer ces notions dans le cadre des contrats de travail
- Intégrer ces notions dans le cadre de la sous-traitance

### Anticiper le risque pénal et savoir éviter les pièges

---

### La coordination opérationnelle entre entreprises sur le chantier

- Répartition des tâches
- Usage du matériel
- Encadrement et facturation
- Connaître la particularité du travailleur temporaire et les précautions contractuelles à prendre
- Savoir opérer les bonnes vérifications

